



Canadian Association of University Teachers  
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

 [www.caut.ca](http://www.caut.ca)  
[acppu@caut.ca](mailto:acppu@caut.ca)

2705, promenade Queensview Drive  
Ottawa (Ontario) K2B 8K2

Tel\Tél. 613-820-2270  
Fax\Télééc. 613-820-7244

## Résolution sur l'asbestos

ATTENDU QUE, selon l'Organisation internationale du travail, 100 000 travailleurs meurent chaque année du cancer causé par l'amiante et des dizaines de milliers d'autres travailleurs meurent à l'heure actuelle de l'amiantose et d'autres maladies apparentées à l'amiante;

ATTENDU QUE le Canada est le deuxième exportateur au monde d'amiante chrysotile;

ATTENDU QUE le Canada exporte vers des pays en voie de développement où les mesures de sécurité contre l'utilisation de l'amiante sont insuffisantes, voire inexistantes;

ET ATTENDU QUE le gouvernement canadien encourage la vente de l'amiante dans ces pays en finançant l'Institut de l'amiante, un organisme canadien qui a pour mandat, depuis le milieu des années 1980, de pousser davantage l'utilisation de l'amiante dans le monde;

IL EST RÉSOLU QUE l'ACPPU demande au gouvernement canadien d'interdire l'exportation de l'amiante, de retirer son soutien financier et politique à l'Institut de l'amiante et d'exercer des pressions en vue d'interdire l'utilisation de l'amiante à l'échelle mondiale.

**Approuvée par le Conseil de l'ACPPU, novembre 2003**